



Immeuble



Situation



Administratif

Immeuble	2 rue de la Solution	Compte	20101
Gérant technique	Mr Signa	Propriétaire	M.Solution
Type immeuble	Logement	Type juridique	Coopérative
Année de construction	1961	Aménagement combles	Inexistant
Zone de classement	Troisième zone	N° Parcelle	2134
Protection	Inexistant	Code porte entrée	1972

2013

Synoptique du bâtiment



Actions réalisées, actions en cours

Rénovation de la toiture
Rénovation des bassins d'eau
Fibre Optique

Actions possibles

Rénovation façades : en cours
Etude Eco 21
Remplacement des app buanderie



SIGNA-TERRE SA
2 rue Thalberg
CH-1201 Genève

www.signa-terre.ch

Généré le 07.02.2013



Actions environnementales

Contrat à la performance	Non
Vannes thermostatiques	Partiel
Préchauffage solaire ECS	Non
Audit Eco 21	Réalisé
Ampoules économiques	Non
Détecteur présence	Non
Chasse d'eau 2 vitesses	Partiel
Economiseur d'eau	Non

Mise aux normes et conformité

Ascenseur L5	2002
Chaudière contrôle OpAir	Non
Fenêtres	2010
Présomption amiante	Non
Electricité OIBT	2015
Régulation ventilation	2017
Citerne	En cours

Technique

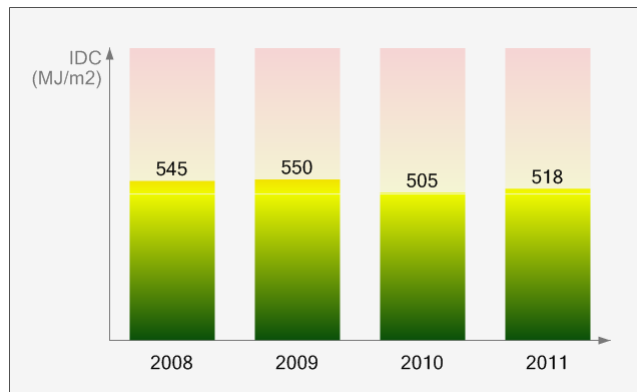
Chauffage	Mazout
Ventilation	Double flux
ECS	Mazout
Chaudière	De Dietrich 234 / 470 Kw
Boiler	1500 litres
Ascenseur	Schindler 2001
Panneau solaire thermique	400 W
Machine à laver	Merker Bianca F60 6.5 Kw
Séchoir	Ventilateur Secomat 800 5.82 Kw

Eclairage

Entrée: 4 x 18W TL / 24 / 24
Palier: 12 x 18W TL / Détecteur de présence
Parking: 12 x 13W TL / 24 / 24
Cave: 5 x 15W Incandescence / Manuel

2013

Energie - évolution IDC*

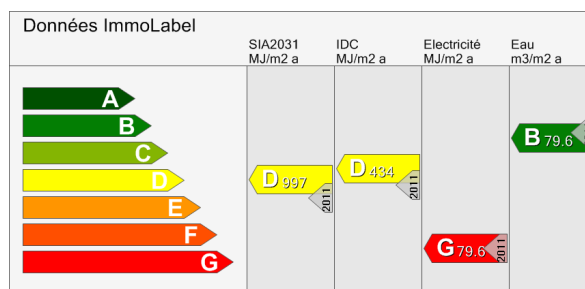


Isolation

Isolation toiture	Etanchéité traditionnelle 18 [cm]
Isolation façade	Intérieur 12 cm [cm]
Isolation sol(sous-sol)	Sans 10 cm [cm]
Fenêtre logement	Bois, Double
Fenêtre commerces	Inexistant
Surface référence énergétique	2911

(*) L'indice de dépense de chaleur IDC, caractérise les déperditions thermiques d'un bâtiment. Cet indice exprimé en MJ/m2 an correspond à la quantité d'énergie nécessaire à chauffer un bâtiment et à produire son eau chaude pendant une année. Actuellement à Genève, la loi impose la mise en place de compteurs individuels de chauffage dans les immeubles dépassant les 600 MJ/m2 an, pour les indices supérieurs à 800 MJ/m2 obligation d'audit et pour les indices supérieurs à 900 MJ/m2 obligation d'assainir.

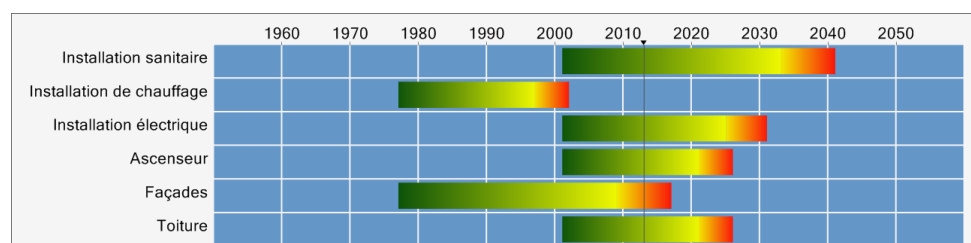
Energie / ImmoLabel 2012



La vignette ci-contre, résume les résultats de l'ImmoLabel® de votre bâtiment. La colonne SIA2031, représente les déperditions d'énergies totales de l'immeuble (chauffage, eau chaude et électricité des privés et des communs). Pour la colonne IDC, voir ci-dessus. La colonne Eau, représente la consommation d'eau totale de l'immeuble (privés + communs) rapportée à la surface de référence énergétique (SRE). La colonne Electricité, représente la consommation électrique des communs d'immeuble rapportée à la surface de référence énergétique (SRE).

Etat du patrimoine

Installations sanitaire	Etat moyen	Installations chauffage	Bon état
Installation électrique	Etat moyen	Ascenseur	Etat moyen
Facades	Etat moyen	Toiture	Neuf



SIGNA-TERRE SA
2 rue Thalberg
CH-1201 Genève

www.signa-terre.ch